



XII TWELFTH CONFERENCE
OF DEFENSE MINISTERS
OF THE AMERICAS

PORT OF SPAIN, TRINIDAD AND TOBAGO, OCTOBER 10-12 2016

RAPPORT DE LA COMMISSION DE TRAVAIL

AXE THEMATIQUE I :

L'environnement de la Défense et Sécurité international en mutation : l'évolution du rôle des Forces armées

Modérateur (Paraguay) : Colonel Nicolas Angel Narvaez Retamozo

Rapporteur (Colombie) : Mme Diana Maria Torres Garces

Co-Rapporteur (Argentine) : -

Co-Rapporteur (Barbade) : Commandant Errington Shurland

Co-Rapporteur (El Salvador) : Coronel Salvador Napoleón Contreras Dheming Cruz

Co-Rapporteur (Mexique) : Brigadier Général Roberto Claudio de Rosal Ibarra

Participants

Ce groupe comprenait des délégués d'Argentine, de la Barbade, du Belize, de Bolivie, du Brésil, du Canada, du Chili, du Costa Rica, de la République Dominicaine, du Guyana, du Honduras, du Nicaragua, de Panama, du Paraguay, du Pérou, de St Kitts et Nevis, de Ste Lucie, de St Vincent et des Grenadines, de Trinité-et-Tobago, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Uruguay et du Venezuela et incluait la participation des délégations d'observateurs suivantes :

- Centre William J Perry pour les Etudes de défense continentale (Perry Center) ;
- Système de sécurité régional (RSS) ;
- Centre régional pour les études stratégiques de sécurité (CREES) ;
- Comité international de la Croix rouge (CICR) ; et
- L'Organisation interaméricaine de Défense (OID).

Des présentations ont été effectuées par les groupes suivants :

- **Centre William J Perry pour les Etudes de défense continentale (Perry center) :** Le représentant du Perry Center a expliqué qu'il était important de reconnaître les changements dans l'environnement national, régional et global qui sont les forces motrices du rôle en pleine évolution des Forces armées. Il a posé deux questions critiques :
 - i. Sommes-nous en train de changer pour les bonnes raisons, c'est-à-dire, sommes-nous en train d'évoluer au moyen d'une politique développée avec soin, basée sur des menaces à venir crédibles ; et
 - ii. Est-ce le bon type de changement ?

- **Centre régional pour les études stratégiques de sécurité (CREES) :** Le représentant du CREES a déclaré important que l'armée travaille avec les autorités civiles et a suggéré les considérations suivantes :
 - i. Donner du pouvoir aux autorités civiles locales
 - ii. Accroître les études universitaires avec l'Organisation interaméricaine de Défense et d'autres institutions
 - iii. Aborder la nature du droit international dans la mesure où il est limité dans la gestion de certains de ces problèmes

- **Comité international de la Croix rouge (CICR) :** Le représentant du CICR a souligné l'importance de la diffusion et l'intégration des procédures militaires avec le droit humanitaire international et d'autres normes fondamentales pour la protection de la vie et la dignité.

- **Brésil :** Le délégué du Brésil a effectué une présentation intitulée « La décennie brésilienne d'événements majeurs en matière de sécurité »

Points clés ayant été abordés (résumé des principaux problèmes abordés et quels pays/observateurs ont contribué)

- L'importance du rôle évolutif des Forces armées qui aborde l'environnement de la sécurité changeante du continent.
- Les engagements constitutionnels distincts gouvernant les Forces armées dans les pays respectifs du continent.
- L'importance du respect de la souveraineté et la législation nationale.
- La définition du concept de menace.
- En dépit des diverses circonstances de chaque pays, il y a des menaces communes et il se peut que les réponses des pays diffèrent. La collaboration pourrait générer des synergies afin de combattre les menaces qui affectent le continent.

Conclusions (conclusions principales des discussions en ce qui concerne l'axe thématique I)

1. La commission s'est mise d'accord sur le fait que dans le texte en espagnol du Projet de Déclaration, l'utilisation du mot 'rol' était plus appropriée que 'papel' en ce qui concerne le rôle des Forces armées.
2. Le rôle des Forces armées peut éventuellement changer afin d'aborder l'environnement de sécurité en changement perpétuel.
3. Le rôle des Forces armées dans le soutien de la sécurité publique est déterminée par la législation nationale, le respect pour la Constitution et la souveraineté de chaque pays.
4. La définition de menace est précisément la définition qui requiert une discussion en profondeur, en particulier dans l'environnement international actuel.
5. La commission s'est mise d'accord pour aborder le paragraphe opérationnel 17 lors de la séance plénière.
6. Les clauses de la Déclaration devraient être non contraignantes.

Recommandations (paragraphe à inclure dans Projet de déclaration de Port d'Espagne)

1. La création d'un groupe de travail ad hoc afin d'examiner et échanger des expériences sur le rôle évolutif des Forces armées dans la défense et la sécurité. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés lors de la XIIIe CMDA en 2018.

Modifications suggérées au Projet de déclaration :

« Leur accord pour l'établissement d'un groupe de travail ad hoc afin d'examiner et échanger des expériences sur le rôle évolutif des Forces Armées dans la défense et la sécurité. Les résultats duquel seront présentés lors de la XIIIe CMDA en 2018. »

2. Le mot 'papel' devrait être remplacé par le mot 'rol'.
3. Modification suggérée (en rouge) au paragraphe opérationnel 13

Ils reconnaissent les problèmes et défis spécifiques des ~~petites îles et autres~~ états en développement ~~dans la région Caraïbienne~~ et ~~leur besoin la possibilité~~ d'utiliser l'armée afin de soutenir les autorités civiles dans un effort de contrer la récurrence des incidences de criminalité transnationale organisée comprenant tout commerce illicite d'armes légères, de stupéfiants, de trafic humain et toutes autres formes de trafic. De façon similaire, ils reconnaissent le besoin de l'aide de l'armée dans les zones de catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme, le contrôle aux frontières, la cyber sécurité et la cyberdéfense, la sécurité des grandes manifestations, la protection des infrastructures critiques, la protection et résilience de l'environnement et l'adaptation au changement climatique (Proposition de Trinité-et-Tobago).

4. La Commission s'est mise d'accord sur la base d'une réserve du Nicaragua souhaitant que le paragraphe 17 Rev1 (paragraphe 16 Rev2) soit révisé lors de la Session plénière. Le Nicaragua a expliqué qu'il n'était pas partie aux traités mentionnés et par conséquent n'était pas disposé à accepter le contenu de ce paragraphe.

16. Leur détermination renouvelée pour que les États membres préviennent, combattent et éliminent le trafic illicite, la consommation illégale et la prolifération d'armes légères et de petit calibre, ~~conformément aux objectifs de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA), du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et du Traité sur le commerce des armes (TCA);~~

16. La renovación de su determinación de que los Países Miembros deben prevenir, combatir y erradicar el tráfico ilícito, uso ilegal y proliferación de las armas pequeñas y armas ligeras, ~~a tono con los objetivos de la Convención Interamericana Contra la Fabricación y el Tráfico Ilícitos de Armas de Fuego, Municiones, Explosivos y Otros Materiales Relacionados (CIFTA), el Programa de Acción de las Naciones Unidas para Prevenir, Combatir y Erradicar el Tráfico Ilícito de Armas Pequeñas y Ligeras en Todos sus Aspectos, y además su reafirmación de la importancia de promover la participación universal en la Convención Interamericana sobre Transparencia en las Adquisiciones de Armas Convencionales (CITAAC) y el Tratado sobre el Comercio de Armas (ATT, por sus siglas en inglés);~~

Liste de Signatures

Colonel Nicolas Angel Narvaez Retamozo
Modérateur
PARAGUAY

Mlle Diana Maria Torres Garces
Rapporteur
COLOMBIE

Brigadier-Général Roberto Claudio de Rosal Ibarra
Co-Rapporteur
MEXIQUE